

LIEU DE LA MANIFESTATION

Direction territoriale Méditerranée (DterMed)
Amphi des 13-Vents Pôle d'activités d'Aix-en-Provence
avenue Albert Einstein, CS 70499 - 13593 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3

Modalités d'inscription
francine.charton@cerema.fr - Tel: 04 42 24 71 96

Renseignements techniques
michel.bacou@cerema.fr - Tel : 04 42 24 79 88

INSCRIPTIONS EN LIGNE

Date limite d'inscription : 9 juin 2016
Inscriptions en ligne ⁽¹⁾, cliquez sur le lien ci-dessous :
<http://enqueteur.cete-mediterranee.developpement-durable.gouv.fr/index.php?sid=95829&lang=fr>

VENIR AU PÔLE D'ACTIVITÉS

PAR LES TRANSPORTS EN COMMUN

Le site internet : <http://www.lepilote.com/> vous guide dans tous vos déplacements pour accéder à la DterMed.

■ Au départ d'Aix-en-Provence :

La ligne 15 du réseau Aix-en-bus au départ de la gare routière d'Aix-centre vers le pôle d'activités - Arrêt «Pôle d'activités» situé à 50 m de la DterMed.

■ Au départ de la gare routière de Marseille (réseau CARTREIZE) :

- Prendre le car n°53 en direction «Aix-les-Milles/Europôle de l'Arbois» - Arrêt au «Pôle d'activités» situé à 50 m de la DterMed

■ Au départ de la gare TGV d'Aix-en-Provence

Prendre le car n°40 (réseau CARTREIZE), arrêt «Pôle d'activités» (à demander au chauffeur)

ou

Prendre le car n°211 ou 271 direction Aix (réseau CPA), arrêt «Pôle d'activités» situé à 50 m de la DterMed.

■ Au départ de l'aéroport Marseille-Provence :

Prendre le car n°40 (réseau CARTREIZE), arrêt «Pôle d'activités» (à demander au chauffeur)

• Pour le retour à l'aéroport :

1) Prendre le car n°211 ou 271 direction et arrêt «Plan d'Aillane» (situé à 1500 m de la DterMed).

2) Puis prendre le car n°40 direction Aéroport.

(1) Nous attirons votre attention sur le fait que les inscriptions au repas nécessite l'envoi d'un chèque de 16,40€ libellé à l'ordre de la Nagram et adressé à l'attention du Service Communication (adresse de la DterMed ci-dessus).

EN VOITURE

■ De Marseille :

Autoroute A51-E712, sortie «Luynes» direction «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

■ De l'aéroport Marseille-Provence ou de la gare Aix-en-Provence TGV :

direction Aix-en-Provence, Les Milles par la D9 sortie 3 «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

■ De Nice ou d'Aix-en-Provence :

Autoroute A8-E80 - Autoroute A51-E712 direction Marseille sortie «Les Milles» vers la D9 sortie 3 «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

■ De Lyon :

Autoroute A8-E80, sortie «Aix, Pont de l'Arc» direction «Les Milles» par la D9 sortie 3 «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

■ Pour en savoir plus :

Marignane Airport : <http://www.marseille.aeroport.fr/fra/index.jsp>
Aix-en-Provence TGV : <http://www.voyages-sncf.com>
Hébergements : <http://www.aixenprovencetourism.com/aix-hotels-2-centre.htm>

Direction territoriale Méditerranée

Mieux aménager, construire et vivre dans les zones à risques



Réalisation graphique : Service communication de la Direction territoriale Méditerranée - mai 2016

Judi 16 juin 2016
Amphi des 13-Vents
Aix-en-Provence

Journée d'échanges sous l'égide de la **DGALN** et de la **COTITA** accompagnées par la **DGPR**, organisée par le PCI Urbanisme de Prévention des Risques Naturels de la direction territoriale Méditerranée

Contexte

La prévention des risques dans l'aménagement des territoires et l'urbanisme revêt de multiples formes et se traduit à différentes échelles géographiques.

La connaissance de la vulnérabilité prend une importance de plus en plus grande dans les projets de territoire.

La question qui se pose aujourd'hui ne semble plus être où construire hors des zones à risques, mais comment y vivre en ayant une vision systémique des aménagements et des constructions, pour permettre un développement durable de ces zones.

Objectifs

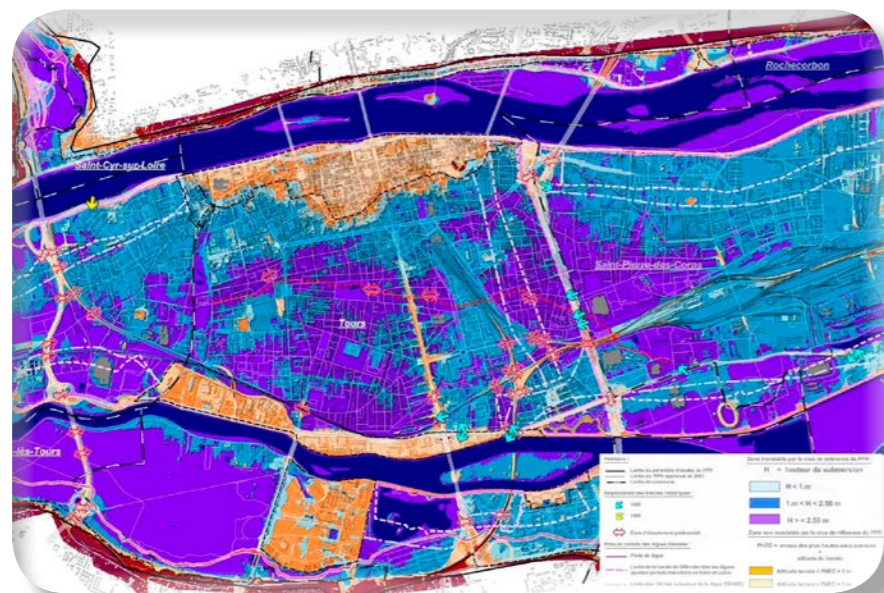
Cette journée technique est placée sous l'égide de la Direction Générale de l'Aménagement du Logement et de la Nature accompagnée de la Direction Générale de la Prévention des Risques, sous l'autorité conjointe du Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer et du Ministère du Logement et de l'Habitat Durable. Elle est organisée par le Pôle de Compétence et d'Innovations Urbanisme de Prévention des Risques Naturels du Cerema Méditerranée.

L'intégration de la prévention des risques comme moteur de l'aménagement et de la (re)construction constituera l'axe principal de cette journée.

Les démarches locales (retours d'expérience et projets de territoires des services déconcentrés et des collectivités territoriales) ou les démarches innovantes du réseau scientifique et technique seront présentées au cours de cette journée qui permettra d'échanger sur les opérations et leurs perspectives d'application adaptées à d'autres territoires.

Public

Cette journée technique s'adresse aux services de l'État et des collectivités territoriales, au réseau scientifique et technique, mais aussi aux acteurs du monde universitaire et de la formation.



PROGRAMME PRÉVISIONNEL

9h00 **Accueil des participants**

9h30 **Ouverture de la journée et actualités**

Par la direction territoriale Méditerranée du Cerema, la DGALN et la DGPR

MIEUX AMÉNAGER LES ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION

10h15 ► Comment se saisir d'une opération de renouvellement urbain pour réduire la vulnérabilité des territoires inondables
CEPRI

► Intégrer les contraintes, valoriser les aptitudes du territoire... Le PLUI de La Rochelle
Cerema

► Les enseignements des Ateliers nationaux pour « bouger les lignes »
Cerema

11h45 **Pause**

MIEUX CONSTRUIRE

LE GRAND PRIX D'AMÉNAGEMENT EN TERRAINS INONDABLES CONSTRUCTIBLES (GPATIC)

12h00 ► L'opération GPATIC 2015 : Bilan, premiers enseignements et perspectives
DGPR

► Renouvellement urbain : l'opération Seine Gare Vitry
MAGEO - JAM

13h00 **Déjeuner (sur inscription)**

MIEUX VIVRE

LES EXPÉRIENCES ET ÉLÉMENTS CONCRETS POUR AMÉLIORER LA RÉSILIENCE DES TERRITOIRES ET DE LEURS HABITANTS

14h30 ► La gestion durable des villes historiques en Méditerranée
Alliance des Villes Européennes de Culture (AVEC)

► Cartographie par l'analyse économique de la vulnérabilité du littoral Atlantique suite à la tempête Xynthia
Université de Nantes

► Les recompositions territoriales à moyen et long terme après une catastrophe : retour d'expérience dans l'Aude (1999) et le Var (2010)
Université de Montpellier

► Vers un urbanisme résilient ? Les conditions de maintien sur place des populations comme alternative à l'évacuation pour un retour à la normale plus rapide en cas de crues lentes
Cerema

► La résilience des populations : les enseignements d'une démarche de développement et d'entretien de la culture du risque sur le secteur de Biot (06) plusieurs mois après l'inondation de 2015
Cypres

16h45 **Conclusions et synthèse de la journée**

17h00 **Fin de la journée**

PLAN D'ACCÈS

